

Université du Québec à Montréal  
**Département de science politique**  
Session Automne 2012  
**POL 8160-40**  
**Forces politiques contemporaines**

**Professeur :** Marc-André Cyr  
**Courriel :** [cyr.marc-andre@uqam.ca](mailto:cyr.marc-andre@uqam.ca)

**Description** [officielle]

Ce séminaire procédera à un examen de la réarticulation que connaissent les rapports entre la société civile et l'État. Prenant en compte la diversité culturelle croissante, il accorde une attention particulière aux nouveaux acteurs politiques (les mouvements féministes, les minorités multiculturelles, les peuples autochtones, les communautés des politiques publiques), et tente de les situer par rapport aux forces plus traditionnelles (partis, syndicats, groupes de pression...).

**Présentation [thème 2012]**

Le séminaire porte sur les mouvements sociaux contemporains. Notre réflexion portera principalement sur les différentes théories académiques interprétatives de ces mouvements : les théories du comportement collectif, des « répertoires d'action collective », de la mobilisation des ressources, etc. Nous allons aussi nous pencher sur les interprétations concernant le sens historique et philosophique à donner à ces mouvements de contestation. C'est pourquoi nous allons réfléchir à propos de concepts tels l' « économie morale de la foule », l'« expérience plébéienne » (Breault), la « mémoire des vaincus » (Benjamin) et le « cri de négation » (Holloway). Ces réflexions nous aideront à donner du relief à la singularité des mouvements sociaux contemporains et à retracer leur genèse historique.

## **Objectifs**

L'objectif premier de ce séminaire est permettre une réflexion autour de l'histoire politique et de la sociologie des mouvements sociaux. Au terme de ce séminaire, l'étudiante ou l'étudiant devrait être en mesure : (1) de situer les grandes phases de l'évolution historique et politique des mouvements sociaux (2) de connaître les différents courants interprétatifs des mouvements (3) de situer les particularités des différents mouvements sociaux contemporains (4) de saisir quelles relations entretiennent les mouvements sociaux avec l'État et la société civile.

## **Approche pédagogique**

Les séances du séminaire seront structurées autour de trois axes principaux, soit (1) une courte présentation magistrale d'une étudiante ou d'un étudiant (10 minutes), (2) une courte présentation magistrale du professeur, (3) des discussions collectives portant sur les textes liés aux thèmes hebdomadaires. Les discussions collectives occuperont la majeure partie du temps des rencontres, ce qui signifie que les étudiantes et les étudiants devront avoir préparé la discussion en lisant les textes (environ 50 à 70 pages par semaine) et devront participer activement à la discussion, qui consistera à analyser les textes et à débattre des diverses interprétations proposées.

## **Mode d'évaluation**

### **1) Présentation en classe (10%)**

Les étudiantes et les étudiants doivent faire à tour de rôle une présentation (5-10 minutes) des lectures de la semaine en début de séance. Les étudiantes et les étudiants ont le choix, en début de session, du thème de leur présentation.

## 2) **Fiches de lecture** (10%)

Les étudiantes et les étudiants doivent rédiger 5 fiches de lecture (max 1 page) tout au long de la session, ces fiches doivent être remises en début de séance. L'étudiante ou l'étudiant a le choix des 5 semaines retenues pour rédiger ses fiches de lecture. Longueur : 1 page (maximum), simple interligne/fiche ; 10 pts. (2 pts/fiche).

Attention : Les fiches de lecture devront être remises au début du séminaire correspondant. Comme les textes utilisés pour la rédaction de ces fiches seront discutés collectivement dans le séminaire, une pénalité de -1 pt. sera attribuée aux fiches remises en retard, après le séminaire.

### **Plan des fiches de lectures**

Il est suggéré de suivre de manière systématique la formule suivante :

- (1) **Thème** : indiquer le thème hebdomadaire, les thèmes spécifiques aux divers textes (l'enjeu principal et les enjeux secondaires);
- (2) **Débat** : préciser les similitudes ou différences et/ou les accords et désaccords entre les textes;
- (3) **Évaluation** : évaluation des arguments (sont-ils cohérents, sont-ils convaincants ou non, et pourquoi ?).

## 3) **Débats** (10%)

La présence et la participation active aux deux débats sont obligatoires.

## 4) **Essais** (20%)

Les deux débats (« droit à la révolte ? » et « grève étudiante : victoire ou défaite? ») seront suivis par la remise d'essais. L'objectif de ces deux essais est d'exercer les étudiantes et les étudiants à développer un texte argumentatif. Une grande importance sera accordée à la qualité et la

cohérence des arguments mis de l'avant.

### 5) **Dissertation** (60%)

Le choix du sujet est libre, mais doit porter sur les mouvements sociaux et être approuvé par le professeur lors d'une rencontre. Longueur à respecter : 15 pages max.

## **CALENDRIER DÉTAILLÉ**

Début de la session : 1 octobre 2012

Semaine de lecture : –

Fin de la session : 22 décembre 2012

**Semaine I** [4 octobre]: Introduction

**Semaine II** [11 octobre]: **Théories sur la contestation d'Ancien régime**

- Une politique du peuple (Dupuis)
- Économie morale de la foule (Thompson)
- La révolte des primitifs (Hobsbawn)

**Semaine III** [18 octobre]: **Théories du comportement collectif**

- Le Bon et la psychologie des foules
- L'École de Chicago
- Ted Gurr et la « frustration relative »

**Semaine IV** [25 octobre]: **Théorie et de la mobilisation des ressources**

- La paradoxe d'Olson
- Théorie du choix « rationnel »

- Théorie du choix « révolutionnaire »

### **Semaine V [1er novembre]: Le Modèle politique**

- Les répertoires d'action collective (Tilly)
- Contestation et spontanéité des pauvres (Piven et Cloward)

### **Semaine VI [8 novembre]: Le paradigme identitaire**

- Les « Nouveaux mouvements sociaux » (Melucci)
- Mouvement sociaux et historicité (Touraine)

### **Semaine VII [15 novembre]: Débat en classe: existe-t-il un droit à la révolte?**

- La Boétie
- Locke et Hume
- Machiavel
- Marx

### **Semaine VIII [22 novembre]: L'expérience plébéienne**

- « Démocratie sauvage » (Abensour)
- L'expérience plébéienne (Breault)
- L'interpellation plébéienne (Corten)

### **Semaine IX [9 novembre]: Théorie critique et mouvements sociaux**

- La Mémoire des vaincus (Benjamin)
- Lutte pour la reconnaissance (Honneth)
- L'anti-pouvoir (Holloway)

## **Semaine X [6 décembre]: Mouvements sociaux, droite et extrême droite**

- Dans le monde européen
- Dans le monde musulman
- Au Québec : mouvement masculiniste, Radio X...

## **Semaine XI [13 décembre]: Études de cas**

- Contestation en Argentine (2001)
- Insurrection algérienne (2001)
- Les émeutes en Grèce (2008-2012)

## **Semaine XII [20 décembre]: Débat en classe**

- la grève étudiante de 2012 au Québec: succès ou échec?

---

## **LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

## **PLAGIAT**

Règlement no. 18 ; Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

## **ENTENTE D'ÉVALUATION**

### 6.9 Entente d'évaluation ; 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants:

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale ;

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.